



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2009-0292 - VICTUS  
dossier lié n° 2007-2480

Maisons-Alfort, le 23 avril 2009

LA DIRECTRICE GENERALE

## AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché  
de la préparation phytopharmaceutique  
VICTUS, identique à RITMIC**

---

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 13 mars 2009 d'un dossier, déposé par DUPONT SOLUTIONS France SAS, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation VICTUS.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence RITMIC, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 2080119, est en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2018 ;

Considérant l'avis de l'Afssa n° 2007-2480 du 5 décembre 2008 relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation RITMIC ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour VICTUS est bien strictement identique à celle déclarée pour RITMIC ;

**L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation VICTUS, présentée par DUPONT SOLUTIONS France SAS, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit RITMIC.**

Pascale BRIAND